

Séminaire commun – 24 novembre 2016
Aveuglement et raison d'un monstre :
le peuple dans le théâtre tragique français du XVII^e siècle
Caroline Labrune

Compte-rendu du débat

Flora Champy : Dans le corpus que tu évoques, je me demande s'il y a une spécificité des sujets empruntés à l'Antiquité ?

Caroline Labrune : Il y a en fait un décalage entre les références politiques théoriques, le plus souvent des citations d'auteurs latins (il faut souligner que Tacite et Sénèque sont bien davantage cités que les théoriciens grecs), et les sujets des pièces, qui sont souvent des réécritures du corpus théâtral grec. La représentation du peuple diffère car dans les pièces antiques, il y a coïncidence entre le peuple représenté et le public du théâtre. Ce n'est plus le cas au XVII^e siècle.

Intervenante extérieure : À ce sujet, il faut rappeler que la représentation du peuple chez Tacite est très proche de ce que vous avez décrit dans le théâtre tragique français : irresponsable, irrationnel. C'est une source fondamentale, notamment pour la figure de Séjan, très présente chez les auteurs politiques du XVII^e siècle.

Caroline Labrune : En effet, Tacite fournit au théâtre du XVII^e plusieurs de ses figures essentielles, comme on peut le voir par exemple chez Amelot de la Houssaye : sa traduction de Tacite lui a fourni la matière de son ouvrage sur Tibère. La figure de Séjan est aussi fondamentale, et retravaillée au XVII^e, comme l'ont montré les travaux de Delphine Amstutz et d'Étienne Thuau. Les dramaturges tragiques sont donc extrêmement tributaires de Tacite, ce qui peut expliquer que la conception latine du peuple soit aussi prégnante.

FC : Il s'agit davantage de la *turba* que du *populus* : de la populace vulgaire et non du peuple comme agent politique.

FC : Je souhaiterais revenir sur *Venceslas* de Rotrou, car je ne crois pas que le dénouement valorise le peuple autant que tu le dis... Son rôle reste tout de même très secondaire.

CL : Dans le cas de *Venceslas*, il faut prendre en compte le rôle dramaturgique du peuple et non sa définition sociale ou économique. Il joue un rôle important dans la mesure où il détermine le choix du roi. Du reste, le peuple selon les tragiques du XVII^e est toujours investi moralement : il ne peut pas être innocent.

Dominique Descotes : Dans le dénouement de *Venceslas*, le peuple agit convenablement et conformément aux principes de la monarchie. Mais il commet une grande erreur politique, car il donne le trône à un criminel. Si la pièce comportait un sixième acte, il est probable qu'il ferait voir les conséquences désastreuses de ce choix. Cette situation renvoie à la question fondamentale du théâtre : la parole est-elle sincère ? De même, dans le *Nicomède* de Corneille, ce que dit Laodice à Flaminius n'est peut-être qu'une illusion.

CL : Cela montre toute la richesse du texte de Corneille, qui laisse place à plusieurs interprétations possibles : le choix du roi est peut-être juste, peut-être le seul fait du hasard. Pour en revenir à *Venceslas*, il me semble que le départ de Ladislas indique justement la complexité du rôle du peuple.

FC : Faut-il voir dans ces pièces une leçon donnée au roi, ou au peuple ?

CL : La règle fondamentale de ce théâtre est le désir de plaire au public, qui n'est pas un public populaire. La figure du Ladislas de Rotrou constitue une leçon sur l'art de régner plus qu'une leçon au roi proprement dite. Mais cela n'est pas le but premier de ces pièces. Il ne s'agit pas d'un théâtre illustratif. Les idées politiques y servent avant tout de ressort dramaturgique.

FC : Quel est le public de ce théâtre ?

CL : Il s'agit avant tout de la Cour, à l'Hôtel de Bourgogne on trouve davantage de bourgeois. Il s'agit avant tout de ceux qui peuvent payer la place.

Alberto Fabris : C'est très différent du théâtre de Shakespeare, qui accueillait aussi un public populaire.

CL : En effet, le public du théâtre français du XVII^e siècle est plus restreint, mais il y aurait des études plus précises à faire sur sa composition sociale : il évolue aussi au cours du siècle.

FC : Comment se définit le peuple dans le théâtre tragique du XVII^e siècle ? Est-ce par son origine sociale ?

CL : Non, le peuple n'est pas défini selon des critères sociaux ou économiques : il n'est jamais mentionné comme pauvre. Les termes récurrents pour le désigner sont « tumulte », « multitude », « populace », et ce qui compte vraiment, c'est son attitude dramaturgique : il doit rester tranquille car dès qu'il intervient, son manque de clairvoyance en fait un acteur aisément manipulable et laisse la place au mensonge politique.

FC : Pour revenir à la question des sources antiques, dans les pièces antiques, le peuple est souvent représenté sur scène à travers le chœur : que devient-il dans le théâtre français du XVII^e ? Les dramaturges tragiques théorisent-ils cette question ?

CL : La question se pose au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, chez des théoriciens littéraires comme La Taille. On trouve des chœurs dans certaines pièces, par exemple dans *Les Juives* de Garnier. Racine n'approfondit guère la question dans ses préfaces. On trouve cependant un avatar du chœur, non dans ses pièces grecques, mais dans les pièces bibliques, *Esther* et *Athalie*, où le peuple est vu différemment : il s'agit du peuple élu.

DD : Dans *Athalie*, le chœur est composé de ceux qui risquent leur vie : la question se pose en termes très différents.